



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-49857>

Département(s) de publication : **94**

Annonce n° **25-49857**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Agence publique pour l'immobilier de la Justice

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière et biodiversité

**Description** : Accords-cadres à bons de commande pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière (lot 1) et pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage biodiversité (lot 2). Les accords-cadres sont mis en oeuvre pour répondre aux besoins de l'APIJ de s'adjoindre les services d'un prestataire flexible, capable de prendre en charge les missions relatives aux actions foncières et de biodiversité, en complémentarité avec les équipes de la DFUE et plus généralement l'ensemble des services de l'APIJ. L'objectif est d'assurer une réactivité optimale face à des pics d'activité, des projets spécifiques ou des périodes d'indisponibilité des agents internes. Le prestataire doit démontrer sa capacité à s'intégrer rapidement dans l'environnement professionnel de l'APIJ et à travailler en étroite collaboration avec ses équipes. L'ensemble des éléments de mission et leurs modalités d'exécution sont décrits dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) : CCTP lot 1 - Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière CCTP lot 2 - Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage biodiversité les accords-cadres sont conclus pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois.

**Identifiant de la procédure** : f82ae68e-1878-48ad-9a09-259820643c66

**Identifiant interne** : 25-001

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71356200 Services d'assistance technique

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays :** France

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,200,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** La consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, conformément aux dispositions des articles L.2124-1 et L.2124-2, R.2161-1 à R.2161-5 et R.2162-2 à R.2162-5 du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre est mono-attributaire à bons de commande.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre :** 2

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés :** 2

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion sont les suivants ; Ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière

**Description :** L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Justice qui a pour mission de construire, rénover, et réhabiliter les palais de justice, les établissements pénitentiaires, les écoles de formation du ministère, en France métropolitaines et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Accords-cadres à bons de commande pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière. Les accords-cadres sont mis en oeuvre pour répondre aux besoins de l'APIJ de s'adjoindre les services d'un prestataire flexible, capable de prendre en charge les missions relatives aux actions foncières et de biodiversité, en complémentarité avec les équipes de la DFUE et plus généralement l'ensemble des services de l'APIJ. L'objectif est d'assurer une réactivité optimale face à des pics d'activité, des projets spécifiques ou des périodes d'indisponibilité des agents internes. Le prestataire doit démontrer sa capacité à s'intégrer rapidement dans l'environnement professionnel de l'APIJ et à travailler en étroite collaboration avec ses équipes. Le titulaire apportera leurs connaissances et compétences pour traiter des questions foncières en appui aux équipes de l'APIJ. Ils veillent entre autres à être à jour des dernières évolutions réglementaires. Les projets, objets des missions des accords-cadres, se

situent en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Les titulaires devront avoir la capacité de réaliser les prestations sur l'ensemble du territoire. Pour toute la durée de l'accord-cadre, il n'a pas été fixé de minimum par lot et un montant maximum est fixé, soit : - Lot 1 - Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière : 700.000 Euros HT

**Identifiant interne** : LOT 1 AMO FONCIERE

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

**Options** :

**Description des options** : L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 renouvelable 3 fois (soit 4 ans Maximum). Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. Pas de tranche. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Variante imposée : sans objet. Prestations supplémentaires éventuelles : sans objet.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée** : 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 3

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet de l'accord-cadre réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2).

**Critère** :

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet de l'accord-cadre réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2). Capacités professionnelles et techniques Le candidat fournira une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pendant les trois dernières années. Les titres d'études des principaux collaborateurs et leurs expériences professionnelles de même nature que celle de l'accord-cadre. Un dossier détaillé de 5 références maximum de moins de trois ans significatives et appropriées à l'objet de la présente consultation ou à un objet d'importance et de complexité comparable. Pour chaque référence, le candidat précisera également : Objet de l'opération ; Nature de la prestation réalisée ; Identification du maître d'ouvrage (dénomination complète avec coordonnées) ; Montant en euros (H.T.) des prestations réalisées. Les prestations les plus importantes pourront utilement être appuyées par des attestations de bonne exécution des prestations réalisées, précisant si elles ont été menées régulièrement à bonne fin. Si le candidat ou chaque membre du groupement transmet plus de 5 références, seules les 5 premières seront examinées dans l'ordre de présentation. Si les candidats sont dans l'impossibilité de produire les documents au titre de la candidature (entreprise de création récente essentiellement), ils peuvent justifier de leurs capacités financières et de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale. Les candidats ne disposant pas de capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes seront éliminés. Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles chacun sur le site Internet <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Situation juridique du candidat Une lettre de candidature complétée, avec, en cas de groupement, la désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1). Si le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

**5.1.10 Critères d'attribution**

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Critère du prix : 50 % L'analyse du critère du prix se fait sur la base d'une simulation de commande, identique pour tous les candidats (non communiquée aux candidats). Cette simulation de commande se fera sur la base des prix unitaires renseignés par les candidats dans le BPU.

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 1.1 Qualité et pertinence de la méthodologie globale mise en place pour la réalisation des missions 20 % - Compréhension des enjeux de l'accord-cadre (sur la base de la note fournie en ce sens dans le mémoire technique) 5 % -

Pertinence de l'équipe dédiée à la réalisation de l'accord-cadre et des moyens mis à disposition de l'équipe / 15 %  
1.2 Qualité et pertinence de l'organisation opérationnelle mise en place pour la réalisation d'une mission, sur la base des réponses à un cas pratique : 30%

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2748809&orgAcronyme=d3f>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2748809&orgAcronyme=d3f>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 20/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** : Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Les candidats peuvent soumissionner à un ou aux deux lots. Le cas échéant, les candidats peuvent soumissionner sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou conjoint, en application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24, R. 2142-26 et R. 2142-27 du Code de la commande publique. Toutefois, conformément à l'article R. 2142-22 du Code de la commande publique, le groupement attributaire du marché devra revêtir la forme de groupement conjoint avec solidarité du mandataire. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution du marché tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement. Ils ne sont autorisés à présenter qu'une seule candidature et offre pour l'accord-cadre objet de la présente consultation, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement, sous peine de rejet de leur candidature.

**Informations relatives aux délais de recours** : La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif : - Recours prévu à l'article L.551#1 du code de justice administrative avant la signature du marché, - Recours prévu à l'article L. 551#13 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de

l'avis d'attribution du marché, - Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Melun

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage biodiversité

**Description :** L'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Justice qui a pour mission de construire, rénover, et réhabiliter les palais de justice, les établissements pénitentiaires, les écoles de formation du ministère, en France métropolitaines et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Accords-cadres à bons de commande pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage biodiversité. Les accords-cadres sont mis en oeuvre pour répondre aux besoins de l'APIJ de s'adjoindre les services d'un prestataire flexible, capable de prendre en charge les missions relatives aux actions foncières et de biodiversité, en complémentarité avec les équipes de la DFUE et plus généralement l'ensemble des services de l'APIJ. L'objectif est d'assurer une réactivité optimale face à des pics d'activité, des projets spécifiques ou des périodes d'indisponibilité des agents internes. Le prestataire doit démontrer sa capacité à s'intégrer rapidement dans l'environnement professionnel de l'APIJ et à travailler en étroite collaboration avec ses équipes. Le titulaire apportera leurs connaissances et compétences relatives à la biodiversité en appui aux équipes de l'APIJ. Ils veillent entre autres à être à jour des dernières évolutions réglementaires. Les projets, objets des missions des accords-cadres, se situent en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Les titulaires devront avoir la capacité de réaliser les prestations sur l'ensemble du territoire. Pour toute la durée de l'accord-cadre, il n'a pas été fixé de minimum par lot et un montant maximum est fixé, soit : - Lot 1 - Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage foncière : 500.000 Euros HT

**Identifiant interne :** LOT 2 AMO BIODIVERSITE

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

**Options :**

**Description des options :** L'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 renouvelable 3 fois (soit 4 ans maximum). Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestation similaires aux prestations décrites au

présent marché, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Variante imposée : sans objet. Prestations supplémentaires éventuelles : sans objet.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée : 1 An**

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Capacités financières : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet de l'accord-cadre réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2).

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Capacités professionnelles et techniques : Le candidat fournira une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. Les titres d'études des principaux collaborateurs et leurs expériences professionnelles de même nature que celle de l'accord-cadre. Un dossier détaillé de 5 références maximum de moins de trois ans significatives et appropriées à l'objet de la présente consultation ou à un objet d'importance et de complexité comparable. Pour chaque référence, le candidat précisera également : objet de l'opération ; nature de la prestation réalisée ; identification du maître d'ouvrage (dénomination complète avec coordonnées) ; montant en euros (H.T.) des prestations réalisées. Les prestations les plus importantes pourront utilement être appuyées par des attestations de bonne exécution des prestations réalisées, précisant si elles ont été menées régulièrement à bonne fin. Si le candidat ou chaque membre du groupement transmet plus de 5 références, seules les 5 premières seront examinées dans l'ordre de présentation. Si les candidats sont dans l'impossibilité de produire les documents au titre de la candidature (entreprise de création récente essentiellement), ils peuvent justifier de leurs capacités financières et de leurs références professionnelles par tout autre moyen. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique. En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières du groupement est globale. Les candidats ne disposant pas de

capacités financières, techniques et professionnelles suffisantes seront éliminés.  
Les formulaires DC1 et DC2 sont disponibles chacun sur le site Internet <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2748809&orgAcronyme=d3f>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2748809&orgAcronyme=d3f>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 20/06/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 180 Jour

**Conditions du marché** :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Facturation en ligne** : Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Informations relatives aux délais de recours** : La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif : - Recours prévu à l'article L.551#1 du code de justice administrative avant la signature du marché, - Recours prévu à l'article L. 551#13 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, - Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la date de publication d'un avis d'attribution

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique** :

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** : non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Melun

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Agence publique pour l'immobilier de la Justice

**Numéro d'enregistrement** : 18009225600023

**Adresse postale** : 67 avenue de Fontainebleau

**Ville** : Le kremlin bicêtre

**Code postal** : 94270

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : sandrine.gaillard@apij-justice.fr

**Téléphone** : 0188288919

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Melun

**Numéro d'enregistrement** : 17770704900017

**Adresse postale** : 43 RUE DU GENERAL DE GAULLE

**Ville** : Melun

**Code postal** : 77000

**Subdivision pays (NUTS)** : Val-de-Marne ( FR107 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 558614d3-e6b1-4180-9340-ba4202ecc541 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 30/04/2025 à 17:54

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 30/04/2025